



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° :41/2026
(DEUXIEME AVIS)**

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Skikda lance **un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales** concernant la réalisation du Reste à réaliser des 688 Logements publics locatifs / Projet 72/688 Logements publics locatifs avec locaux à usage commerciale avec Voiries et réseaux divers (Tertiaires) / BOUZAAROURA Commune de FILFILA willaya de SKIKDA / Programme RHP 2014 Tranche 2000 Logements.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement d'entreprises, publics et privés, de droits algériens dont les capacités répondent aux critères suivants :

1- CAPACITES PROFESSIONNELLES : Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **Quatre (04) ou plus**, dont l'activité principale **Bâtiment**, en cours de validité à la date d'ouverture des plis. Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiés en **Bâtiment en activité principale classées à la catégorie Trois (03) ou plus**, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.

2- CAPACITES FINANCIERES : Ayant un chiffre d'affaire cumulé des trois (03) meilleurs bilans dans les cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) pour un montant égale ou supérieur à **50 000 000,00 DA**, justifié par les copies des bilans certifiés par commissaire aux comptes ou visés par les service des impôts.

3- CAPACITES TECHNIQUES : ayant réalisé **au moins un (01) projet dans le domaine de Bâtiment pour un montant supérieur ou égale à 50 000 000,00 DA**, justifié par les attestations de réalisation délivrées et signées par un maitre d'ouvrage public.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, et dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention de groupement, le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, adresse : Boulevard BRAHIM GHARAFI / Front de mer / Willaya Skikda, contre paiement d'une somme de Trois Milles Dinars Algériens (3 000,00 DA) frais de la documentation, à verser au régisseur de la direction générale de l'office.

CONTENU DE L'OFFRE : l'ensemble des pièces édictées à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires, et les offres doivent comporter un « dossier de candidature » et une « offre technique » et une « offre financière ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : la déclaration de candidature, la déclaration de probité, statuts pour les sociétés, pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, certificat de qualification et de classification, moyens financiers, moyens humains et matériels et références professionnelles.

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE : La déclaration à souscrire, le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «**lu et accepté**», un mémoire technique justificatif comprenant (planning, moyens humains, moyens matériels).

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE : la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 41/2026 (DEUXIEME AVIS)

L'objet : la Réalisation du Reste à réaliser des 688 Logements publics locatifs / Projet 72/688 Logements publics locatifs avec locaux à usage commerciale avec Voiries et réseaux divers (Tertiaires)

BOUZAAROURA Commune de FILFILA wilaya de SKIKDA

Programme RHP 2014 Tranche 2000 Logements.»

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposée à la Direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda, et non envoyée par courrier postal

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à **Quinze (15) jours**, soit la date fixé dans le cahier des charges, **avant 14:00 heures**, à la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidatures, l'offre technique et l'offre financière se fera le même jour de dépôt des offres à **14:00 heures**, en séance publique, au siège de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda, en présence des soumissionnaires intéressés.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de 03 mois, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.



LE DIRECTEUR GENERAL

المدير العام
دراجي سفيان